

L'ABEILLE

PARIS, TOUS LES JOURS, PAR F. DELAUF. NOUVELLE-ORLEANS, Samedi, 28 Février 1829.

INTERIEUR.

Nous lisons, dans les papiers du Nord, que nous sommes parvenus hier, que le Congrès des Etats-Unis vient de recevoir...

Le cap. Whiston, du navire Cesar, a eu la politesse de nous fournir les détails suivants : Dimanche 15 du courant, la goélette Florida, cap. Whittington, en cherchant à courir au vent, fut renversée dans un coup de tems...

FRANCE.

On assure ici que les négociations entre la France et la République d'Haïti sont rompues ; cette nouvelle vient, dit-on, de bonne part. On écrit de Toulon, sous la date du 25 Décembre dernier, que la frégate la Surveillante a sauté, par imprudence de deux marins...

Il paraît certain, dit le Constitutionnel, que les ministres ont l'intention de proposer aux Chambres un projet de loi pour un nouvel emprunt.

A l'occasion du premier de l'an le roi et la famille royale ont reçu les félicitations des juges des différents cours, de l'archevêque de Paris et de l'évêque de l'Institut...

Une lettre de Toulon du 25 dernier, annonce l'arrivée de la goélette la Cigogne venant d'Alger, où elle doit retourner sous peu.

Nous apprenons que M. Picard, membre de l'Académie Française, auteur de plusieurs pièces de théâtre, est mort hier.

ALLEMAGNE.

Une lettre de Frankfort dit que la session de la Diète germanique commencera vers le milieu de janvier. Une lettre des bords de l'Elbe dit que le projet de réunir la Baltique à la mer du Nord, va enfin être mis à exécution.

RUSSIE & TURQUIE.

La Gazette de Nuremberg donne l'art de la suite, sous la date de Frontières de la Russie, 9 Mc. Un dépôt d'armes considérable, a été établi à Kieff, et on a déjà observé des mouvements dans les cantonnements de la grande armée de réserve...

Les nouvelles de Varna du 2 courant ne sont d'aucune importance. Cette place est abondamment pourvue de munitions et de provisions, et la garnison est dans le meilleur état. Le grand Visir demeure inactif dans son camp d'Ardoz...

Depuis le 5 de Novembre, le Balkan et même les vallées sont couverts de neige. Ainsi les opérations militaires paraissent impossibles pour le moment, dans un pays où la gelée avait déjà fait un désert en été.

Depuis deux jours, on se parle que de nouvelles opérations militaires qui auront lieu à Varna. On dit que les Russes ont été attaqués vigouusement, mais le bruit court que le nouveau Grand Visir a été tué pendant l'affaire.

Constantinople, 29 Novembre. Tout espoir d'arrangement s'est évanoui ; le fier Sultan reste fidèle à sa devise : "Toù ou rien". Néanmoins, le divan cherche à se faire des amis, mais il excepte de ceux-ci la puissance qu'il considère comme ayant fait diversion en faveur de la Russie, par l'occupation de la Morée.

Le bruit vient de se répandre qu'une affaire sérieuse a eu lieu aux environs de Varna, et que les Turcs ont fait un dernier effort pour déloger les Russes de leurs positions. Les versions sur le résultat de cette affaire, sont très différentes...

FEUILLETON.

Un tableau de miracle, une loueuse de Chaises, un chanteur, une pauvreuse. La scène est dans la sacristie de Saint-... Les loueurs de chaises. C'est y pas vexant, dites donc, M. François ?

Le loueur. Mlle. Mathies, la cuisinière de M. le curé ; elle le sait de la première main : c'est monsieur qui l'y a appris lui-même hier soir, quand il est entré de l'archevêché sous qu'il avait été dîner chez le secrétaire de monseigneur.

Le chanteur. Par Dieu ! on aurait bien pu nous présenter quelques jours d'avance ; j'ai rêvé pour demain un dîner que nous donnait le chef d'attaque, à l'occasion de l'accouchement de son épouse, et il n'est plus temps de me faire inviter ; j'ai prié à ma place une bonne coquette. C'est joliment scient.

Le loueur. Moi, je n'en suis fâché que pour la maison ; car pour moi ça me va à merveille ; j'ai une paire de bottes à finir, et je travaillerai de la palme au lieu de travailler de l'hallebard.

Le loueur. Notre S. P. le pape n'a jamais voulu le signer. La pauvreuse. Le pape ne peut pas le signer. Le loueur. Tout ça n'est que du vent ; mais si vous voulez, j'ai des chaises à louer, et ça y est, si vous voulez, ni procession, ni bénédiction, ni rien de tout ça ; ça n'ôte de la poche au moins cent bons francs, et puis quelques restes de vaisselle que Mlle. Mathieu m'aurait donné ; parce que, voyez-vous, les jours de gala, je m'aide à la cuisine, et j'ai pour ma peine de fort bons petits restes, dont nous nous régalaons joliment M. Bonnot et moi.

Le loueur. Et le pape me ruine de vingt chapelets et dix cantiques, que j'ai achetés avec le compte de d'essayer la fête. Le chanteur. Sans le dîner que je mange, je m'en moquera pas mal ; car, après tout, c'est de la voix que j'économiserai, et justement vendredi nous avons la Muette, où il y a un fameux coup de gosier à donner au final du second.

Le loueur. Et la cuisinière de monsieur vous a-t-elle dit pourquoi que notre saint-père n'avait pas voulu consentir au miracle ? La pauvreuse. Un abbé contre le miracle de quoi qu'il se mêle par exemple ? Le chanteur. C'est vrai ; quand Mgr de Quélen y croit et que tous les évêques de France disent qu'ils y croient aussi. La pauvreuse. C'est la révolution qui fait tout ça ; avant la révolution, etc. etc. qu'on aurait souffert des saints, parce le pape qui lit les journaux et qui donne raison à un simple abbé contre des évêques ? Le chanteur. Plus souvent ! Le loueur. Et cet abbé, Mme. Bonnot, qu'a-t-il dit au pape sur la croix que le brigadier de la gendarmerie et l'adjudant du maire ont vue ? La loueuse. Mlle. Mathieu m'a dit qu'il a dit que c'est une imposture des missionnaires, et qu'il n'est pas difficile du tout de faire des croix comme ça avec... ma foi, je ne me souviens plus comment y z'appellent ça. Le chanteur. Avec la phusique. J'ai entendu dire ça aussi par l'artificier de chez nous, qui le tient d'un de ses amis qui est au Jardin des Plantes. La loueuse. Vous avez dit le mot, M. Cornet ; c'est avec de la phusique. Alors y'allé que pour vérifier la chose, le saint-père a fait venir tous les phusiens de son royaume, et leur a demandé si y pourraient faire la croix de Migné en plein midi à Rome. Les phusiens ont répondu que tout de suite, dans le ciel, à non plancher, sur les rideaux de son lit, n'importe, alors le saint-père a dit aux phusiens : "Je vous remercie ; je ne signerai pas le procès-verbal des autorités de Migné." Et puis, un de ses domestiques a monté à cheval, et il est venu tout d'un trait apporter le nouveau à monseigneur l'archevêque de Paris.

Le loueur. C'est fort intéressant, mais respect que je dois au saint-père, a-t-on idée d'un pape qui croit aux phusiens ! C'est pas l'embaras, j'y crois bien un peu, moi qui parle. Yen a un qui, en 1788, sur la place du Châtelet, mitra les cartes et me prédit que je perdrais bientôt ma place de pauvreuse à St-Gervais. Quinze jours après un lama les églises, et je suis ruiné.

Le loueur. Diable ! pour lors, c'est plus si étouffant que ceux de Rome aient prédit au pape que la croix de Migné était un imposteur montrée par les missionnaires, à seule fin de convertir les libéraux. Tenez, entre nous, je m'en doutais que c'était une frimpe ; je le disais l'autre jour au bedeau qui y croit.

Le loueur. Et vous, M. Cornet, y croyez-vous ? Le chanteur. Ma foi, je n'en sais rien ; et puis, ça m'est égal. Le loueur. A l'Opéra, y croit-on ? Le chanteur. Comment voulez-vous qu'on y croie ? On a vu plus fort que ça dans la Lampe. Ou connaît les ficelles, chez nous. La pauvreuse. Et puis, on n'est pas devot. Le chanteur. Si fait ; il y en a qui le sont, à cause du vicomte et des inspecteurs des mœurs.

La pauvreuse. Ah ! dites donc, M. Cornet, vous ne pourriez pas me faire avoir une place de meublant à la porte de l'Opéra ? Je vendrais quelque chose, à cause de l'ordonnance du préfet de police. Le loueur. Voulez-vous pas y vendre des chapelets et des cantiques, à la porte de l'Opéra ? La pauvreuse. Ça serait pour le matin les chapelets, et le soir j'aurais des almanachs ou des bouquets. M. le vicair ne me refusant certainement pas un certificat, et si vous pouvez auprès de quelqu'un de par là.

Le chanteur. Je ne connais personne d'assez puissant ; mais le vicomte vient souvent dans votre église, je vous le montrerai ; faites lui une pétition, et peut-être que ça réussira. La pauvreuse. J'en aurais de besoin ; car si le pape se met à ne pas croire aux miracles, c'est fini pour les bons pauvres et le commerce des objets béni.

Le loueur. Le saint-père, soit dit sans offenser, a eu tort. La religion aurait beaucoup gagné à la fois de Migné, c'est-à-dire une grande fête de plus, de chapelets à six blancs, et quelques carcasses de diables pour moi. Vous verrez qu'y fera une révolution avec ses phusiens, nos bouquets vont être fuyants. Le loueur. Et le père Fyot qui avait déjà fait des miracles. La pauvreuse. Et nos tantes, qui la joie d'un miracle au nez des jacobins rendent toutes charitables ! Le loueur. On va joliment bisquer au sabbat de la rue de Sévres. Il faut que je sachie du portier des jacobins ce qu'on pense chez ces messieurs.

Le chanteur. Pour moi j'ai subi tout l'année, une fête de moins, c'est tout positif. Ma place de l'Opéra vaut mieux que celle-ci, et pour la conserver long temps, je ne suis pas fâché de conserver ma voix. La pauvreuse. Oh ! voilà le second vicair ; a-t-y l'air mécontent, le pauvre cher homme ! Le loueur. Je crois bien ! y devrait convertir subitement demain un hérétique à la fin du sermon. Le loueur. Ma foi, laissons-le bougonner. Il n'y a aujourd'hui ni enterrement, ni baptême, ni mariage en grand ; je vais poser des outres pour à mes bottes.

La pauvreuse. Je vais tâcher de m'défaire de quelques chapelets avant que la nouvelle soit connue. Diable de miracle magique, va ! Le chanteur. Et moi, je vais répéter Guillaume Tell. C'est ça un fameux miracle, et qui sera un fier agent ! Le loueur. Pourvu que ce ne soit pas encore un miracle flambé ! Le chanteur. M. Rossini est infallible. Le loueur. Et le pape aussi ; ça n'empêche pas qu'il a fait une faute ; ça coûtera peut-être bien un million aux églises de Paris... Ensuite y recule devant les libéraux ! La pauvreuse. Eh bien, on prêchera contre lui, donc ! et ça nous fera venir du monde.

On lit dans un journal suisse : Un événement déplorable a eu lieu dans la vallée de Calanka (Grisons). Le 19 Novembre, au moment où les habitants se trouvaient à l'église, un bruit épouvantable se fit entendre dans toute la vallée ; bientôt on apprit qu'une avalanche s'était précipitée de la montagne de Beer dans la vallée d'Agro, où travaillaient une cinquantaine de botteurs italiens, Tessinois et Grisons. Parmi les premiers, trois ont été retirés morts des décombres, et plusieurs autres gravement blessés ; plusieurs Tessinois ont également reçu des blessures graves.

Le pont suspendu de la place de Grève est achevé. Il a été livré hier à la circulation, après un double essai, fait en présence de l'autorité, pour assurer de la solidité de sa construction contre toute espèce de danger ; il y a eu seule toute la journée pour le visiter.

Brick Carol, Richards, Philadelphie, L.H. Gale. Brick Benjamin Ruggles, Waites, Laguna, L.H. Gale. Brick Volant, Stone, St. Thomas, L.H. Gale. Costayne et Watts. Arrivés. Goel, Elizabeth, de Brasos de St. Yago-chargement, barres d'argent et des espèces—26 passagers. Bateau à vapeur Attakapas, Curry, de Plaquemine, sans fret—18 passagers. Bateau de remorque Post Boy, Harrimann, de la Balise, ayant mis en mer le navire Henry Clay, attendu dans le port les bricks Comet et Ussul, et les goélettes Transport et Elizabeth. Le navire français le Nantou, H. P. Auger, chargé de Nantes par la voie de la Guadeloupe, chargé de briques et de tuiles, s'est dérangé et a coulé bas sur la barre du S. E. Un navire en dehors de la Pointe du Sud, probablement échoué, il avait son pavillon dehors et tirait des coups de canon de détresse. Les bâtimens suivans étaient en rivière : bricks Lawton, Lander, Montpelier, Ann Maria, Sarcus ; navires Cashner, Asia et Margaret—Il a apporté les sacs aux lettres de navire français Nantou, du navire anglais Margaret, et du navire Guelaner. Le Post Boy est parti hier après midi avec le navire Lycourge.

Brick Ruggles, Nakre, de Matanzas à L. H. Gale. Goel, Transport, Bagely, Norfolk, avec 180 esclaves. Brick Comet, Staples, d'Alexandrie, avec 110 esclaves. Goel, Ursula, Mayo, de la Vera-Cruz, avec des espèces et des passagers. Goel Albion, Komard, de Jaquemel, rap. En Rivière. Brick Montpelier, Vos, Philadelphie, chargé Brick Sardinia, Daggett, de Boston, chargé Brick Ann Maria, Gordon, Thompson, avec du vin au capitaine. Le brick Attakapas, McManus, parti de Philadelphie pour les Opeleusses, est entré à la Balise pour se purgier d'eau—il rapporte qu'il a rencontré près des Bahamas, trente à quarante bâtimens, dont destinés pour la Nlle-Orléans.

THEATRE D'ORLEANS. Dimanche, 1er Mars, 1829. Une Représentation de LEON, ou LE Château de Montenero, Opéra en trois actes, paroles d'Hoffman, musique de Daleyrac. Suivi de la 1re. Représentation de la reprise du Hussard de Felheim, Vaudeville en trois actes, tiré du roman de Pigault Lebrun, par M. Villeneuve et Depeuty. Pièce inédite, démantée. Incassablement, Marie, opéra nouveau en trois actes, orné de 2 décorations nouvelles peintes par Mr. Deville. Coriolan, tragédie de La Harpe, dans laquelle Mr. Anastasia jouera le rôle de Coriolan. En attendant, Polder, ou le Bourreau d'Amsterdam ; Athalia, tragédie de Racine ; la Dame du Lac, opéra nouveau de Rossini.

SALLE D'ORLEANS. BENEITE BAL DENFANS. Lundi-Gras, 2 Mars prochain, AU BENEFICE DE LA SOCIÉTÉ, Bal Paré, précédé d'un BAL DENFANS, qui commencera à 5 heures et finira à 8 heures. Le GRAND BAL commencera immédiatement après. 24 Février.

SALLE D'ORLEANS. Les sousigné à l'honneur d'informer les Dames et Messieurs, qu'il a ouvert une souscription pour un beau Bal Paré de Société, qui sera lieu dans la Salle d'Orléans, le jour de la St. Joseph, 19 Mars. Les souscripteurs accompagnant des Dames, payeront leur souscription trois piastres et recevront leur billet ainsi que des billets pour les Dames qu'ils accompagneront en déclarant leurs noms ; et, ceux des souscripteurs qui n'en accompagneront point, payeront leur billet deux piastres. Les cavaliers qui n'auront point souscrit à l'heure du bal, payeront en souscrivant leur billet trois piastres. Tous les billets seront personnels. 28 fév. E. BERTUS.

ATTENDU que David B. Morgan s'est adressé à moi demandant que deux obligations qu'il a souscrites comme caution, une le trente et un Mai mil-huit-cent-vingt, et l'autre le vingt-huitième jour de Février mil-huit-cent-vingt-un, conjointement avec Charles et Porter comme shériff de la paroisse de St. Tammany, soient levées et annulées. Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées, de décrire par écrit au secrétaire de l'Etat, dans le délai de 90 jours, à dater de la publication du présent avis, les raisons pour lesquelles lesdites obligations et hypothèques ne seraient pas levées et annulées. Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de la Nlle-Orléans, le (2.) vingt-quatrième jour de Février, mil huit cent-vingt-neuf, et la cinquante-troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. P. DERBIENY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Par le gouverneur, G. A. WAGGONER, Secrétaire d'Etat, 28 fév. VENUE PAR LE MARSHAL. La Compagnie de Navigation St. Thomas Marshall.

AN vertu d'un writ de fier facias, à moi adressé par Hon. J. Burmudex, juge associé, j'exposerai en vente le Mardi 20 Mars, à 4 heures P. M. au Bassin Carondelet—Deux lots de Terre, situés près dudit Bassin, et désignés sous les numéros 33 et 34, chacun de vingt pieds de face à la rue Toulouse, sur 41 pieds de profondeur (mesure française), sujets à une rente de 6 pour 100 par an comme suit : Lot No. 33, sur un capital de \$2300, et le lot No. 34, sur le capital de 2300 piastres. L'un et l'autre rente, et la bâtime en bois qui a été jusqu'ici employé pour une forge, appartenant à la Compagnie de Navigation.

LOTTEUR pour quelques mois, deux NPGRES. S'adresser à Mr. J. WILSON, rue de Char. 28 fév.

AVIS—Attendu que Louis Dautry s'est adressé à moi, requérant que l'Etat qu'il a souscrit, le 20 Novembre mil-huit-cent-vingt-sept comme Marshal de la ville de la Nlle-Orléans, conjointement avec Eugène Macarty et Prosper Marigny comme caution, fut levé et annulé. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser, d'avoir à présenter, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, et dans des trente jours qui suivront la publication de cet avis, les raisons pour lesquelles ledit effet et les hypothèques qui en résultent ne seraient levées et annulées. Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, en la ville de la Nlle-Orléans, le vingt-troisième jour de Février, mil-huit-cent-vingt-neuf, (2.) neuf, cinquante-troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. Signé P. DERBIENY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. Par le gouverneur, G. A. WAGGONER, Secrétaire d'Etat, 28 février.

Aux amateurs de beaux Chapeaux. Les sousignés viennent de recevoir par le paquebot Francis, de New-York, un assortiment de superbes CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Souliers et linge fin, bon et commun. RUE DE LA LECÉE entre CANEY et Bienville, N. 46.

VOURMAGE offre à vendre les articles suivans reçus par le Philetus, du Havre. 3 balles Toile cerne pour pantalon. 7 dito, Coutil de pour pantalon. D'importation française. 500 boîtes, route de toutes qualités de 1500 cannes dito et blasse dito. 300 dito rouges. Huile d'olive, de Rennes, fit à voile et à ramer, Champagne mousseux, bouillon eau de Cologne, &c. &c. 27 fév.

SALLE D'ORLEANS. Samedi, 23 Février. GRAND BAL Paré et Masqué. Avis—A l'avenir aucune Dame ne pourra être admise aux bals masqués si elle n'est accompagnée par un cavalier. Prix d'Entrée—Les Cavaliers \$1. Les Dames 75 cts. Les Enfants 50 cts. Mardi-Gras, il y aura un Bal paré et masqué.

SALLE St. PHILIPPE. Samedi, 25 Février 1829, On donnera un BAL PARÉ & MASQUÉ. Prix d'Entrée—une piastre. 23 Fév. SALLE DE BAL. Enseignement des rues d'Orléans et Bourbon Samedi, 29 Février, GRAND BAL, Paré et Masqué. Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. 28 Février.

Une société qui a existé entre A. L. Oger et La J. Bte. Neuville Duré, sous le nom Oger & Co. est dissoute d'un consentement mutuel, à partir du 5 courant dernier. Les personnes qui ont des lettres de crédit à présenter leurs créances pour le plus bel délai au sieur A. L. Oger, liquidateur. Nouvelle-Orléans, 18 Février 1829.

NEUVILLE DURÉ. Nota. Ledit sieur Oger continuera toujours le même genre d'affaires, sous la nouvelle raison. A. OGER & Co. 28 Février.

POUR TAMICO. La goélette CORREO, capt. Tucker, partira positivement Dimanche prochain. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à 12 fév. GORDON, FORSTALL & Co. POUR LE HAVRE. Le navire GE 4, cap. James Baxter, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour fret du complément, s'adresser à bord ou à 9 fév. T. NICOLET & Co. PASSAGE POUR MARSEILLE. Le brick à voiler WASHINGTON, cap. Barabec, partira dans quelques jours, ou peut recevoir cinq ou six passagers. S'adresser à W. G. HEWES, (9 fév.)

A VENDRE. Une propriété située au faubourg Annonciation à l'encoignure des rues Prytanée et Muttere (près M. J. Longpré) consistant en quatre TERRAINS, sur lesquels se trouvent les bâtimens suivants. Une maison de maître de quatre appartemens, dont trois à feu, galerie, office et dépendances. Une bâtisse contenant une cuisine et deux chambres à feu pour domestiques. Puits en briques, pigeonnier, latrines à deux appartemens, curie, étable, poulailler, lavoir &c. &c. Le tout neuf et en très bon état, et construite des meilleurs matériaux. Pour plus amples renseignements s'adresser à M. J. Longpré, à M. François Dufflet ou au propriétaire sur les lieux. S'iladicte propriété n'est pas vendue l'année d'ici au Lundi 21 Mars prochain, elle sera cédée en vente publique le dit jour, à midi précis, au café de Hewlet, par Mr. J. Dufflet. Les conditions seront connues au moment de la vente. 23 fév—24

A VENDRE. Pour du comptant ou moyennant de bons billets, à 60 jours, deux drays, en bon état, dont un est entièrement neuf, et deux chevaux avec leur harnachement. On offre de chacun de ces drays avec son attelage, 60 piastres par mois. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de cette feuille. 26 février. VENUE PAR LE MARSHAL. A. Remy, EN vertu d'un writ de fier facias, a été assigné par Hon. P. Smith, juge associé, à exposer en vente le Mardi 3 de Mars prochain, à midi, devant le café d'Hewlet, un Cheval breton, saisi dans l'affaire de Messieurs L. D'Arson. 21 fév. Marshall.

AVIS—Attendu que Louis Dautry s'est adressé à moi, requérant que l'Etat qu'il a souscrit, le 20 Novembre mil-huit-cent-vingt-sept comme Marshal de la ville de la Nlle-Orléans, conjointement avec Eugène Macarty et Prosper Marigny comme caution, fut levé et annulé. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser, d'avoir à présenter, par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, et dans des trente jours qui suivront la publication de cet avis, les raisons pour lesquelles ledit effet et les hypothèques qui en résultent ne seraient levées et annulées. Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, en la ville de la Nlle-Orléans, le vingt-troisième jour de Février, mil-huit-cent-vingt-neuf, (2.) neuf, cinquante-troisième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique. Signé P. DERBIENY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane. Par le gouverneur, G. A. WAGGONER, Secrétaire d'Etat, 28 février.

Aux amateurs de beaux Chapeaux. Les sousignés viennent de recevoir par le paquebot Francis, de New-York, un assortiment de superbes CHAPEAUX de différentes qualités qu'ils offrent à vendre avec une grande quantité de Bottes, Souliers et linge fin, bon et commun. RUE DE LA LECÉE entre CANEY et Bienville, N. 46.

VOURMAGE offre à vendre les articles suivans reçus par le Philetus, du Havre. 3 balles Toile cerne pour pantalon. 7 dito, Coutil de pour pantalon. D'importation française. 500 boîtes, route de toutes qualités de 1500 cannes dito et blasse dito. 300 dito rouges. Huile d'olive, de Rennes, fit à voile et à ramer, Champagne mousseux, bouillon eau de Cologne, &c. &c. 27 fév.

SALLE D'ORLEANS. Samedi, 23 Février. GRAND BAL Paré et Masqué. Avis—A l'avenir aucune Dame ne pourra être admise aux bals masqués si elle n'est accompagnée par un cavalier. Prix d'Entrée—Les Cavaliers \$1. Les Dames 75 cts. Les Enfants 50 cts. Mardi-Gras, il y aura un Bal paré et masqué.

SALLE St. PHILIPPE. Samedi, 25 Février 1829, On donnera un BAL PARÉ & MASQUÉ. Prix d'Entrée—une piastre. 23 Fév. SALLE DE BAL. Enseignement des rues d'Orléans et Bourbon Samedi, 29 Février, GRAND BAL, Paré et Masqué. Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel. 28 Février.

Une société qui a existé entre A. L. Oger et La J. Bte. Neuville Duré, sous le nom Oger & Co. est dissoute d'un consentement mutuel, à partir du 5 courant dernier. Les personnes qui ont des lettres de crédit à présenter leurs créances pour le plus bel délai au sieur A. L. Oger, liquidateur. Nouvelle-Orléans, 18 Février 1829.

NEUVILLE DURÉ. Nota. Ledit sieur Oger continuera toujours le même genre d'affaires, sous la nouvelle raison. A. OGER & Co. 28 Février.

POUR TAMICO. La goélette CORREO, capt. Tucker, partira positivement Dimanche prochain. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à 12 fév. GORDON, FORSTALL & Co. POUR LE HAVRE. Le navire GE 4, cap. James Baxter, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour fret du complément, s'adresser à bord ou à 9 fév. T. NICOLET & Co. PASSAGE POUR MARSEILLE. Le brick à voiler WASHINGTON, cap. Barabec, partira dans quelques jours, ou peut recevoir cinq ou six passagers. S'adresser à W. G. HEWES, (9 fév.)

A VENDRE. Une propriété située au faubourg Annonciation à l'encoignure des rues Prytanée et Muttere (près M. J. Longpré) consistant en quatre TERRAINS, sur lesquels se trouvent les bâtimens suivants. Une maison de maître de quatre appartemens, dont trois à feu, galerie, office et dépendances. Une bâtisse contenant une cuisine et deux chambres à feu pour domestiques. Puits en briques, pigeonnier, latrines à deux appartemens, curie, étable, poulailler, lavoir &c. &c. Le tout neuf et en très bon état, et construite des meilleurs matériaux. Pour plus amples renseignements s'adresser à M. J. Longpré, à M. François Dufflet ou au propriétaire sur les lieux. S'iladicte propriété n'est pas vendue l'année d'ici au Lundi 21 Mars prochain, elle sera cédée en vente publique le dit jour, à midi précis, au café de Hewlet, par Mr. J. Dufflet. Les conditions seront connues au moment de la vente. 23 fév—24

A VENDRE. Pour du comptant ou moyennant de bons billets, à 60 jours, deux drays, en bon état, dont un est entièrement neuf, et deux chevaux avec leur harnachement. On offre de chacun de ces drays avec son attelage, 60 piastres par mois. Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau de cette feuille. 26 février. VENUE PAR LE MARSHAL. A. Remy, EN vertu d'un writ de fier facias, a été assigné par Hon. P. Smith, juge associé, à exposer en vente le Mardi 3 de Mars prochain, à midi, devant le café d'Hewlet, un Cheval breton, saisi dans l'affaire de Messieurs L. D'Arson. 21 fév. Marshall.